

Plan de gestion du territoire utilisé par le castor au parc national d'Oka

Par Florent Gaudreault, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national d'Oka

Depuis le début des années 1980, la population de castor (*Castor canadensis*) est en pleine expansion dans la région de Montréal. Cette prolifération trouve son explication dans le fait que le prix de sa peau, jadis très prisée sur les marchés internationaux de la fourrure, a chuté dramatiquement au point que les activités de piégeage florissantes dans les années 1970 ne trouvent plus preneurs. Ce rongeur s'installe partout où il retrouve des conditions minimales de vie, c'est-à-dire un cours d'eau, allant du fleuve au fossé d'irrigation en passant par les marais, et de la nourriture, constituée par des plantes aquatiques et de la matière ligneuse.

Depuis le milieu des années 1970, le castor a proliféré au parc national d'Oka et occupe maintenant plusieurs milieux humides différents: la rivière aux Serpents et l'érablière argentée, le lac de la Sauvagine, la Grande Baie, sans oublier des ruisseaux, un taillis et des fossés. Il est important de noter que tout le réseau hydrographique à l'intérieur du parc est continu et relié au lac des Deux-Montagnes. De ce fait, le castor étant très mobile, il peut facilement émigrer de ce plan d'eau à la conquête de tout le territoire du parc.

Les inondations provoquées par les réputés barrages de ce rongeur dans le parc national d'Oka ont eu et pourraient encore avoir des conséquences sur le dépérissement des érablières argentées et affecter certaines aires écologiques fragiles.

Les dommages les plus apparents sont à proximité des infrastructures d'origine humaine: ponceaux bloqués, routes, pistes cyclables et terrains inondés, arbres abattus, etc.

Le besoin d'analyser la situation et de doter le parc d'un plan de gestion étant devenu nécessaire, l'objectif du présent projet est donc de faire le point sur la situation du castor dans le parc:

- inventaire et cartographie des huttes et des barrages;
- localisation des sites problématiques et des zones à fort potentiel d'habitat;
- expertise du territoire dans le but de déterminer les dispositifs de contrôle les mieux adaptés;
- élaboration d'un plan de gestion qui réponde au contexte du parc et aux orientations définies par la politique sur les parcs.

Le but ultime visé par ce projet est une meilleure cohabitation entre le castor et la mission de conservation d'un parc national. Les interventions devraient permettre de préserver les ressources végétales de valeur particulière, sans toutefois contrevenir aux processus naturels et à l'évolution des écosystèmes liés à la présence de ce mammifère, ni au caractère naturel que confèrent ses activités à l'environnement.



Étang à castor au parc national d'Oka, Florence Niel, Sépaq